

Secteur Relations Internationales - Attributions de subventions aux associations et établissements scolaires

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1 - à des établissements scolaires

- 382 € au Lycée Pasteur pour le déplacement à PSKOV (Russie) de 19 élèves du 16 au 30 juin 2003 (échange scolaire)

- 192 € au Collège Sainte-Ursule pour l'accueil de 12 élèves de Huddersfield-Kirklees (Grande-Bretagne), du 27 avril au 4 mai 2003 (échange scolaire).

2 - à des associations

- 126 € à l'Association Comté-Baltique-Amour pour l'accueil d'un groupe de 9 personnes de Tver (Russie) du 11 au 17 mars 2003 (échange culturel)

- 286 € au Théâtre Universitaire de Franche-Comté pour l'accueil de 24 personnes de Tver et Neuchâtel lors des 12^{èmes} Rencontres Internationales de Théâtre Universitaire, du 11 au 17 mars 2003.

Ces subventions seront versées sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 986 €, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 17 juillet 2003.